

**AUXERRE**

**TARIFS MUNICIPAUX**

**2019**

**Arrêté municipal n° FB 115 du 05 décembre 2018**

## MAIRIE D'AUXERRE

## ARRETE

FIXANT LES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2019

Le Maire de la Ville d'Auxerre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2017-061 du 08 juin 2017 portant délégation d'attributions au maire en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté n° 2014 - AG 020 du 11 avril 2014 portant nomination de Monsieur Pascal Henriat en qualité d'adjoint chargé des finances,

Vu l'arrêté n° 2014 - AG 044 du 23 avril 2014 portant subdélégation du maire à Monsieur Pascal Henriat pour fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs qui n'ont pas un caractère fiscal,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs municipaux pour l'année 2019,

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Les tarifs municipaux figurant en annexes seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sauf indications contraires mentionnées à chaque rubrique.

Les tarifs municipaux sont exprimés en euro.

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général de la Ville d'Auxerre et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera remise à :

- Monsieur le Trésorier,
- Direction des finances,
- Responsable des différents services concernés,

Fait à Auxerre, le 05 décembre 2018

Pour le Maire,  
l'Adjoint chargé des finances  
du budget,



Pascal Henriat



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 06/12/2018

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/12/2018

## TARIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

### Folio

<b><u>CULTURE – SPORTS – EVENEMENTS</u></b>	
Abbaye Saint-Germain	1 – 6
Musées – service des événements – Ecole des beaux arts	7
Bibliothèques -Espace des arts visuels – Muséum	8
Conservatoire de musique et danse	9 – 11
Gymnases	12
<b><u>TEMPS DE L'ENFANT - RESTAURATION</u></b>	
Accueils périscolaires, Restaurants municipaux	13
Centres de loisirs	14
<b><u>QUARTIERS - JEUNESSE</u></b>	
Equipements de territoire, centres sociaux, maisons de quartier	15
<b><u>LOCATION DE SALLES</u></b>	
Salles Vaulabelle	16
Passage Soufflot - salles de réunion	17
Maison Paul Bert - salles de réunion	18
Salle de formation - rue Paul Bert / CNFPT Maison Paul Bert	19
Salle polyvalente des Chesnez – Salle de conférence Saint-Germain	20
Salle polyvalente de Laborde - Maison de Vaux	21
Equipements de territoire, Centres sociaux, Maisons de quartier	22
<b><u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u></b>	
Marchés	23 - 24
Fêtes foraines - Foires	25
Ventes sur domaines public et autres utilisations	26 – 28
Parkings payants - Sanitaires publics	29 – 32
Voirie (droits de voirie)	33 – 34
<b><u>PRESTATIONS DIVERSES</u></b>	
Cimetières	35
Crématorium	36
Location de matériel	37
Interventions des agents de la Ville et autres prestations – Logements – Tirage de document – Piste de prévention routière	38

**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
Entrées abbaye + musées St Germain et Leblanc Duvernoy	Visite/personne	gratuit
Accès aux cryptes de Saint Germain	Visite/personne	7,00
Accès aux cryptes de Saint Germain - tarif réduit	Visite/personne	4,50
Visite de l'ensemble des bâtiments monastiques (limité à 15 pers)	Visite/personne	7,50
Visite de l'ensemble des bâtiments monastiques (limité à 15 pers) tarif réduit	Visite/personne	5,00
Tarifs réduits : Le tarif indiqué ci-dessus s'applique sur présentation de justificatifs dans les cas suivants : bénéficiaires du RSA, passeports «Auxerre-privilege » et Pass'auxerrois », groupes de plus de 20 personnes (1 gratuité pour 20 personnes)		
Gratuité : Accueil des Nouveaux Auxerrois, personnes handicapées (sur présentation de justificatifs)		
<b>VENTES DIVERSES DANS LES MUSEES</b>	document	
- Cartes postales ancien modèle		0,50
- Cartes postales nouveau modèle		1,00
Participations aux frais de port de d'emballages pour envoi d'articles de librairie et de boutique	Max 250 gr	2,90
	251 gr à 500g	4,40
	+ 500 gr	5,85
<b>VENTE D'OUVRAGES</b>		
<b>Art moderne et contemporain</b>		
Acquisitions des Musées de Bourgogne		1,50
Action imageante N°4		1,50
BEN LOULOU Didier		5,50
BERRY Emmanuel – Photographe, architecture et raison		5,50
BETTENCOURT Pierre – Collection de l'artiste et quelques amateurs		5,50
BOHBOT Michel – Arts Premiers		10,90
BURKHALTER Jean		1,50
CALDER		5,50
CARMASSI		1,50
COLETTE		10,90
D'ACHER Dominique - Les années partagées		5,50
D'ACHER Dominique – Rétrospective		10,90
DESPREZ – Architecte du Roi		5,50
DELPierre Lin – Urbaines		1,50
DE WRANGEL Gérard		1,50
GAUDAIRE-THOR Jean – Trafiquer dans l'inconnu		10,90
GAUDAIRE-THOR Jean + Œuvre		127,00
Hommage au polyptyque		1,50
HOSOTTE		19,80
HUMBERT Raymond ? Mer d'Isoise		20,00
In Quarto – Paroles d'atelier		1,50
LE CHENIER Henri – Le chemin de croix		1,50
LESSING Erich – 50 ans de photographie		5,50
LUCIEN Frédérique		1,50
MANESSE Claude – Peintre/graveur		10,90
MARET Jacques – Hommage		1,50
MARET Jacques – L'insolite		10,90
MARET Jacques – Projet de donation		1,50
MARIN Enrique – 2010		25,90
MARIN Enrique – 2010 Diffusion		18,50
MARIN Enrique – Rétrospective		10,90
MONTCHOUGNY Jean		1,50
PENNEC Jean-Yves – 10 ans de cageot		10,90
Portraits du Musée d'Auxerre		1,50
PRIVE Gilles – Passeport		1,50
PY Fernand – 1887/1949		1,00
RAZEM Ensemble, exposition d'art contemporain		15,00

**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
RETIF DE LA BRETONNE – Je suis né auteur, pour ainsi dire		10,90
RISOS Jean-Pierre – 1934/1992		5,50
Rodin en Bourgogne – Dessins d'architecture		5,50
ROLLAND Fernand – Mariage de déraison		5,50
ROLLAND Fernand – Mariage de déraison + Œuvre		81,70
ROLLAND Fernand – Poète, peintre, sculpteur		5,50
Sire, une vie de peintre		25,00
TASTEMAIN Anne – Papiers-peints		5,50
TZOLAKIS Réna		1,50
Voyage de l'empereur de Chine		10,90
Emmanuel Berry, RODIN		30,00
<b>Archéologie et histoire</b>		
Âge de bronze au Musée d'Auxerre		1,50
Ancien palais des évêques d'Auxerre et son quartier		5,00
Ancient Egypt		2,00
Archéologie aérienne dans l'Yonne: le passé recomposé		10,90
Bourgogne médiévale: la mémoire du sol		13,00
CADOUX Edme-Marie		1,50
Die wege nach Santiago de Compostela		3,00
Histoire de mémoire		1,50
Histoire Saint-Etienne: la tenture de chœur de la cathédrale		10,90
Kings and Queens of France		2,00
La femme et l'écriture au Moyen-âge		5,50
La légende de Saint-Etienne		1,50
Lepeltier de Saint-Fargeau		5,50
LONTCHO Frédéric – Les dossiers de l'archéologue		1,50
MARCHAND et ALI – Au service de Napoléon à Saint-Hélène		5,50
Patrimoines de France		10,00
Prehistory		3,00
Quand le tableau témoigne: 1904-2004		5,50
SAINTE-MARIE Jean-Pierre – Le monument commémoratif de la mort		1,00
Saint-Etienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale		84,90
Veines du temps – Lectures en bois de Bourgogne		5,50
<b>Céramique</b>		
Actes du IXème colloque national de céramologie		2,10
BITON Robert et Sylvie – La faïencerie dite de Fulvy		10,90
CARRIES Jean – Passion du grès : l'école de Carriès		10,90
CHEVILLY Jean-Yves – Les monts du Morvan – Céramiques		5,50
DELOR Jean-Paul – La faïencerie du château de Montigny		10,90
Faïences révolutionnaires		10,90
FOUCHET Nelly – Faïences patriotiques		2,10
PELLET Camille – Faïencerie d'Arthé en Bourgogne auxerroise		10,90
PELLET Camille – Les faïenceries de l'auxerrois		10,90
PELLET Camille – Les faïenceries de l'auxerrois – Inventaire complémentaire		5,50
ROLLEY/SIMONI-ABBAT		1,50
ROSEN Jean – Faïences patronymiques de la donation Pagès		10,90
ROUVIER-JEANLIN		1,50
OF A la table des seigneurs, des moines et des paysans du Moyen-âge		14,90
OF Abbayes médiévales en France		14,90
OF Aimer la Bourgogne (français)		12,00
OF Aimer la Bourgogne (anglais)		12,00
OF Aimer la Bourgogne (allemand)		12,00
OF Architecture de l'Abbaye		6,50
<b>Ouest-France :</b>		
OF Architecture des cathédrales gothiques		6,50
OF Architecture du jardin		5,00
OF Architecture Gallo-Romaine		5,00

**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
OF Architecture religieuse Romane		5,10
OF Architecture religieuse Romane en France		10,00
OF Art de la guerre au moyen-âge		14,90
OF Balades sur les routes en Bourgogne		6,50
OF Bourgogne		15,90
OF Bourgogne à vélo par les voies vertes		16,50
OF Bourgogne de pays en paysage		18,00
OF Canaux de Bourgogne		15,90
OF Carnets de recettes de Bourgogne		8,20
OF Cathédrales Gothiques		18,50
OF Colorie les abbayes		5,00
OF Colorie la préhistoire		5,00
OF Colorie la Bourgogne		5,00
OF Colorie les châteaux forts		4,90
OF Colorie les chevaliers		5,00
OF Colorie les gallo-Romain		5,00
OF Contes de Bourgogne		17,00
OF Croyances et rites populaires		15,90
OF Cuisine Bourguignonne		6,50
OF Découvrir les recettes de chefs de Bourgogne		15,90
OF Die besten REZEPTE des Burgund		4,90
OF Fantastique au moyen âge		14,90
OF Fête au Moyen-âge		14,90
OF France romane		17,90
OF Guide de l'héraldique		12,50
OF Histoire du Christianisme en France		17,90
OF Histoire du Christianisme en France – poche		6,50
OF Instruments de musique et musiciens – Les petits vocabulaires		10,00
OF Inventions et découvertes au moyen âge		14,90
OF Jardins en Bourgogne		15,90
OF Jardins médiévaux en France		16,50
OF Je construis ma tribu préhistorique		7,90
OF Je me souviens de la Bourgogne		10,00
OF Joue avec la Bourgogne		2,50
OF Lettres enluminées, carnet pratique de la calligraphie ornementale		25,00
OF Lettres ornées à connaître et à créer		11,50
OF Livre au moyen âge		6,00
OF Machines de guerre au moyen âge		5,10
OF Meilleurs desserts de Bourgogne		5,70
OF Meilleurs recettes de Bourgogne		4,90
OF Métiers du moyen-âge		14,90
OF Monde au moyen-âge		17,00
OF Motif de la vigne à connaître et à créer		5,50
OF Naissance des écritures		14,90
OF Ordre Bénédictin		5,70
OF Ordre Cistercien		5,10
OF Parle-moi des abbayes		4,50
OF Passion du livre au moyen âge		14,90
OF Peur au moyen-âge		15,90
OF Promenade dans les jardins disparus		20,00
OF Routes des Abbayes en Bourgogne		16,50
OF Vie des femmes au moyen-âge		14,90
OF Vie quotidienne au moyen âge		10,20
OF Vieux remèdes de Bourgogne		5,00
OF Vieux remèdes naturels		5,70
OF Villas gallo-Romaines		2,50
OF Vivre en ville au moyen âge		2,00

**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
Guide secret du Moyen-Âge		13,50
Je construis mon armée de chevaliers		5,90
Cuisiniers et ouvrages culinaires du Moyen âge		19,90
Guide secret de la Bourgogne		13,50
Colorier les mandalas médiévaux		5,00
Enquête sur les plantes magiques		15,50
Pestes et épidémies au Moyen âge		15,90
Guide secret de Compostelle		13,50
Cuisine des Abbayes – les recettes du Frère Léonard		8,50
Vie des hommes de la Préhistoire		15,90
Bourgogne éternelle		22,00
Histoire des poisons, des empoisonnements et des empoisonneurs		15,90
Tortures et supplices au Moyen âge		14,90
Coffret Civilisations – Quelle histoire		15,00
Coffret Peintres – Quelle histoire		20,00
Histoire de France – Quelle Histoire		8,90
Histoire de la Bourgogne – Quelle histoire		5,00
Préhistoire – Quelle histoire		5,00
Jules César – Quelle Histoire		5,00
Vercingétorix – Quelle Histoire		5,00
Louis XIV – Quelle histoire		5,00
Fantastique au Moyen âge		15,50
Guerre de religions		15,90
Explorateurs et grands voyageurs du Moyen âge		15,90
Trésors de la fin de Moyen âge		25,00
Grecs – Quelle Histoire		5,00
Romains – Quelle Histoire		5,00
Moyens âge – Quelle Histoire		5,00
Clovis – Quelle Histoire		5,00
Grandes civilations (Prémium) – Quelle Histoire		12,50
Carnet les Reines de France – Quelle Histoire		9,90
Carnet les Rois de France – Quelle Histoire		9,90
Carnet les grands peintres – Quelle Histoire		9,90
Jules César – Quelle Histoire		5,00
Dagobert Ier – Quelle Histoire		5,00
Vercingétorix – Quelle Histoire		5,00
Charlemagne – Quelle Histoire		5,00
Histoire de France – Quelle Histoire		8,90
Histoire du Moyen âge (Prémium) – Quelle Histoire		12,50
Art Préhistorique		9,90
100 Grands personnages de l'Histoire - Quelle Histoire		20,00
Louis XIV - Quelle Histoire		5,00
Gaulois - Quelle Histoire		5,00
Je construis mon bal de princesses		6,90
Je construis mon armée de chevaliers		6,90
Route des abbayes en Bourgogne		15,90
Fantastique au Moyen-Âge		15,90
Colorier les mandalas médiévaux		6,00
Bestiaire médiéval des animaux domestiques		22,00
Jeux, réjouissances et distractions au Moyen-Âge		15,90
Guide secret des abbayes		14,00
<b>Editions Gisserot</b>		
Abbayes Bénédictines (les)		15,00
Apprendre en s'amusant – Les Châteaux-forts		2,00
Archéologie (l')		5,00
Catastrophes au Moyen-âge		9,90
Céramique à travers les âges		5,00

**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
Chevaliers du Moyen-Âge		8,00
Chronologie du Moyen-Âge		5,00
Coloriages: Châteaux forts		3,80
Contes du Moyen-Âge		5,00
Cuisine Bourguignonne (la)		5,00
Cuisiner les légumes oubliés		5,00
Dictionnaire de l'architecture		5,00
Dictionnaire de l'ornement		10,00
Églises, abbayes et cathédrales		5,00
Farceurs, polissons, paillards au Moyen-Âge		8,90
Femme au Moyen-Âge (la)		5,00
Fin du monde au Moyen-Âge		5,00
Histoire de France illustrée		8,90
Histoire de la Bourgogne		5,00
Histoire du Moyen-Âge		10,00
Histoire du vin de Bourgogne		5,00
JB – Animaux préhistoriques JEUNESSE		2,80
JB – Châteaux forts (les) JEUNESSE		3,00
JB – Chevalier au Moyen-Âge JEUNESSE		3,00
JB – Homme dans la préhistoire JEUNESSE		3,00
JB – Princesses au Moyen-Âge		3,00
JB – Ville au Moyen-Âge (la) JEUNESSE		3,00
Jeux Gisserot (les) – Je m'amuse avec la Bourgogne		2,00
Jeux Gisserot (les) – Je m'amuse avec les châteaux-forts		2,00
Jeux Gisserot (les) – Je m'amuse avec les Princesses		2,00
Je visite un monument		8,00
MEMO – Abbayes Bénédictines (les)		2,80
MEMO – Architecture		2,80
MEMO – Architecture gothique (l')		2,80
MEMO – Architecture romane (l')		3,00
MEMO – Bénédictins (les)		3,00
MEMO – Céramique (la)		2,80
MEMO – Héraldique et blasons		3,00
MEMO – Plantes du jardin médiéval		3,00
MEMO – Saints et leurs attributs		3,00
MEMO – Symboles (les)		3,00
MEMO – Vieux remèdes naturels (les)		3,00
MEMO – Vins de Bourgogne (les)		2,80
Métier au Moyen-âge		5,00
Mort au Moyen-Âge		5,00
Mythes et symboles de Bourgogne		3,80
Pauvres et margineaux au Moyen-âge		7,90
Paysans au Moyen-âge		5,00
Pèlerinages au Moyen-âge		5,00
Pollution au Moyen-Âge (la)		5,00
Recettes du Moyen-Âge (les)		5,00
Reconnaître les styles de l'architecture		5,00
Sexualités au Moyen-Âge		5,00
S'habiller au moyen-âge		5,00
Styles de l'architecture (les) ALBUM		15,00
Styles de l'architecture et du mobilier (les)		5,00
Vie au Moyen-Âge		8,00
Vivre en ville au Moyen-Âge		9,00
Dictionnaire des symboles		8,00
Pèlerins de Saint-Jacques		5,00
Préhistoire		2,00
Chronologie de l'histoire de la peinture		3,00



**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
Jeux Gisserot – Je m'amuse avec la préhistoire		2,00
Mythes et symboles de Bourgogne		3,80
Alimentation au Moyen âge		5,00
croyances au Moyen âge		5,00
Jardins au Moyen âge		5,00
Guerre au Moyen âge		5,00
Aventure de l'Humanité – Chevaliers au Moyen âge		4,50
Abbayes de Bourgogne		5,00
Vitrail		35,50
<b>Editions du Palais</b>		
Auxerre, hier, aujourd'hui, demain		24,50
<b>Divers</b>		
Aumônière coquille petit modèle		24,50
Boucles d'oreille « Mademoiselle d'Eckmühl »		25,00
Boucles d'oreille « Adriana »		30,00
Boucles d'oreille « Adriana » goutte		30,00
Boucles d'oreille « A l'étrusque »		40,00
Boucles d'oreille « Flores »		50,00
Boucles d'oreille « Carolyne »		40,00
Boucles d'oreille « Perse »		35,00
Broche « Perse »		60,00
Broche « Adriana »		50,00
Bague « Livie »		40,00
Bourse du pèlerin grand modèle		27,50
Bourse du pèlerin moyen modèle		24,50
Coffret calligraphie porte-plume + encre + modèle calligraphie		22,90
Coquille du pèlerin		27,50
Guide Abbaye Saint Germain ANGLAIS		1,00
Jeu de 7 familles		8,00
Jeu de 7 familles – le Moyen-âge		6,50
Magnet « Abbaye Saint-Germain »		3,50
Magnet Julio		4,00
Magnet Abbaye/Cathédrale de nuit		3,50
Plume pointe bic enfant		2,00
Sac en coton « Abbaye Saint Germain »		4,00
Stylo Paragon couleur		2,00
Tapis de souris « Abbaye Saint-Germain »		5,00
Tee-shirt adulte		16,90
Tee-shirt enfant		14,90
Stylo Crosby Soft Touch		2,50
Stylo Marley		1,50
Jeu de 7 familles Médiévales OF		4,90
Jeu de 7 familles le Moyen âge OF		5,50
Crayon de papier Prestige		1,50
Parapluie Abbaye Saint-Germain		15,90
Porte-clés Lampe		3,30
Jeu des 7 familles – Histoire de France		6,50
Monnaie de Paris 2017 – Abbaye Saint Germain		2,00
Monnaie de Paris 2018 – 1600ème anniversaire de l'élection de Saint-Germain		2,00
Marque-page trombone Abbaye Saint-Germain		5,90

**MUSEES****Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>Service éducatif – Atelier du patrimoine en temps scolaires</b>		
Guide conférencier	1/2 heure	39,00
<b>Centre de documentation</b> : possibilité d'emprunt de livres pour une durée de 3 semaines		
Pénalité pour document(s) non rendu(s) ou détérioré(s) à la date indiquée sur le 3 <sup>ème</sup> rappel calculée à partir du montant d'acquisition du ou des documents majoré forfaitairement pour frais de gestion.	forfait de Gestion	25,00

**SERVICE DES EVENEMENTS****Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>ACTIVITES HORS TEMPS SCOLAIRES</b> (à facturer aux usagers pour les ateliers) tranche de QF (*)		
Tranche 1 – De 0 € à 499 €	1/2 journée	1,50
Tranche 2 – de 500 à 699 €	1/2 journée	3,00
Tranche 3 – de 700 € à 949 €	1/2 journée	3,50
Tranche 4 – de 950 € à 1 499 €	1/2 journée	4,50
Tranche 5 – Supérieur à 1 500 €	1/2 journée	6,00
Tranche 6 – Hors Communauté d'agglomération de l'auxerrois	1/2 journée	8,00
<b>VACANCES A LA VILLE</b> pour les activités sportives		
Tranche A – de 0 € à 499 €	Carnet 10 séances	7,50
Tranche B – de 500 à 699 €	Carnet 10 séances	15,00
Tranche C – de 700 € à 949 €	Carnet 10 séances	17,50
Tranche D – de 950 € à 1 499 €	Carnet 10 séances	22,50
Tranche E – Supérieur à 1 500 €	Carnet 10 séances	30,00
Tranche F – Hors Communauté d'agglomération de l'auxerrois	Carnet 10 séances	40,00

(\*) le montant du quotient familial est fixé par la CAF ou la MSA. Il est révisable chaque année au 1<sup>er</sup> janvier**ECOLE DES BEAUX ARTS****Date d'application : 1<sup>er</sup> septembre 2018 - Arrêté municipal n° FB 081 du 23 août 2018**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>1°) Elèves domiciliés à AUXERRE, cours de Beaux -arts et cours d'histoire de l'art</b>		
Tarif normal	Trim/élève	53,00
	Année/élève	159,00
Tarif réduit Pour familles ayant deux enfants mineurs ou plus inscrits à l'école	Trim/élève	43,50
	Année/élève	130,00
<b>2°) Elèves domiciliés hors d'AUXERRE, cours de Beaux-arts et cours d'histoire de l'art</b>		
Tarif normal	Trim/élève	66,00
	Année/élève	198,00
Tarif réduit Pour famille ayant deux enfants mineurs ou plus inscrits à l'école	Trim/élève	59,00
	Année/élève	177,00
<b>3°) Droit d'inscription pour assister aux cours d'histoire de l'Art seulement</b>	Année/élève	67,00
<b>4°) Ateliers d'été</b>	Atelier/élève	67,00

**BIBLIOTHEQUES****Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF auxerrois	TARIF Non auxerrois	TARIF réduit
- Abonnement emprunt de livres + audiovisuel	carte annuelle forfaitaire	gratuit	22,00	11,00
Prestations diverses bibliothèque :			UNITE	TARIF NORMAL
Photocopie format A 4			unité	0,15
Photocopie format A 3			unité	0,60
Pénalité pour document(s) non rendu(s) à la date indiquée sur le 3 <sup>ème</sup> rappel calculée à partir du montant d'acquisition du ou des document(s) majoré forfaitairement pour frais de gestion			frais de gestion	25,00
<b>Tarifs réduits</b> pour les membres de l'AABMA (Association des amis de la bibliothèque municipale d'Auxerre)				
<b>Gratuités pour les non Auxerrois</b> : enfants, adolescents et sur justificatifs, étudiants jusqu'à 26 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, bénéficiaires du RSA, bénéficiaires du minimum vieillesse				

**ARTOTHEQUE****Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF auxerrois	TARIF non auxerrois	TARIF normal
Abonnement individuel adulte pour un emprunt de 5 oeuvres et des livres	forfait annuel	19,00	25,00	-
Abonnement groupe adultes pour un emprunt de 5 oeuvres et des livres	forfait annuel	30,00	55,00	-
Abonnement groupe d'enfants (scolaires) emprunt de 5 oeuvres et des livres	forfait annuel	gratuit	50,00	-
Entreprises privées, professions libérales, 5 oeuvres	forfait annuel	150,00	300,00	-
Abonnements au delà de 5 oeuvres empruntées	oeuvre supplémentaire	-	-	3,00
Prêt d'oeuvres pour exposition	Unité	-	-	55,00
Cadre et verre brisés	Unité	-	-	55,00
Prestations faites aux écoles extérieures	Intervention	-	-	55,00
Pénalité pour oeuvre(s) ou document(s) non rendu(s) à la date indiquée sur le 3 <sup>ème</sup> rappel calculée à partir du montant d'acquisition de l'oeuvre(s) ou du document(s) majoré forfaitairement pour frais de gestion.		-	-	25,00
Gratuité : enfants, adolescents et sur justificatifs pour les étudiants jusqu'à 26 ans, les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées, les bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires du minimum vieillesse				

**MUSEUM****Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Mallette pédagogique	unité	gratuit
Malle pédagogique	unité	35,00
Animation se déroulant hors du territoire de la Ville d'Auxerre (sur site naturel ou dans une école)	par groupe de 30 élèves	34,00

### Tarifs annuels 2018-2019 CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE (date d'application : 13 juin 2018)

Droits d'inscription, cours hors cursus, cours supplémentaires	Tarif - de 26 ans						Tarif adulte (+ de 26 ans) <sup>(3)</sup>
	Tarif F *QF au-delà de 1351	Tarif réduit E *QF 1057 à 1350	Tarif réduit D *QF 633 à 1056	Tarif réduit C *QF 385 à 632	Tarif réduit B *QF 235 à 384	Tarif réduit A *QF 0 à 234	
Droits d'inscription	21	19	17	12,5	10	8	25
Cours collectif seul <sup>(1)</sup>	141	127	107	84,5	68	56	169
Cours collectif complémentaire <sup>(1)</sup>	120	108	90	72	58	48	144
Pratique collective seule <sup>(2)</sup>	91	82	68	54,5	45	36	109
Pratique collective complémentaire <sup>(2)</sup>	70	63	51	42	35	28	84
Cours de danse seul (+ de 18 ans)	261	235	209	180,5	154	129	313
Location d'instruments	100	90	80	60	50	40	120

Éveil et initiation	Tarif - de 26 ans					
	Tarif F *QF au-delà de 1351	Tarif réduit E *QF 1057 à 1350	Tarif réduit D *QF 633 à 1056	Tarif réduit C *QF 385 à 632	Tarif réduit B *QF 235 à 384	Tarif réduit A *QF 0 à 234
Éveil (musique et danse)	116	105	94	79,5	68	58
Initiation 1 (CP) (musique et danse)	142	127	113	96,5	82	68
Initiation 2 (CE1) (danse uniquement)						

<sup>(1)</sup> Les cours collectifs sont : cours d'analyse, d'écriture, de déchiffrage, de culture musicale, de formation musicale, de basse continue, de piano 4 mains, de directions d'ensembles à vent ou d'ensembles de chœur, d'atelier jazz ou musiques actuelles, de musique de chambre, de préparation à l'épreuve musicale du baccalauréat. Ce tarif est également appliqué comme supplément pour un soutien instrumental ou vocal obligatoirement lié à la pratique collective principale.

<sup>(2)</sup> Les pratiques collectives sont : les ensembles instrumentaux, la chorale, les orchestres, les stages.

<sup>(3)</sup> âge pris en compte à la date du 30 juin de chaque année.

\*QF = quotient familial (en fonction du calcul des tranches d'imposition)

Cursus enfant ou adolescent, cursus adulte ou parcours libre	Tarif - de 26 ans						Tarif adulte
	Tarif F	Tarif réduit E	Tarif réduit D	Tarif réduit C	Tarif réduit B	Tarif réduit A	
1er cycle	*OF au-delà de 1351	*OF 1057 à 1350	*OF 633 à 1056	*OF 385 à 632	*OF 235 à 384	*OF 0 à 234	(+ de 26 ans)
Cursus complet danse ou musique	358	322	271	224,5	175	143	429
2ème instrument ou cours supplémentaire en cursus <sup>(4)</sup>	148	131	110	83	63	55	178
Double cursus (musique et danse ou danse classique et contemporaine) (coût du 2ème cursus) <sup>(5)</sup>	168	151	127	106	82	67	202
2ème cycle							
Cursus complet danse ou musique	425	382	321	266,5	208	170	510
2ème instrument ou cours supplémentaire en cursus <sup>(4)</sup>	178	161	132	107	82	69	214
Double cursus (musique et danse ou danse classique et contemporaine) (coût du 2ème cursus) <sup>(5)</sup>	202	182	152	127	99	81	242
3ème cycle							
Cursus complet danse ou musique	505	458	381	316,5	247	202	605
2ème instrument ou cours supplémentaire en cursus <sup>(4)</sup>	214	193	168	135	103	85	257
Double cursus (musique et danse ou danse classique et contemporaine) (coût du 2e cursus) <sup>(5)</sup>	242	219	182	152	118	97	290

<sup>(4)</sup> Le 2ème instrument ou cours supplémentaire en cursus ne concerne que les élèves déjà en cursus complet (en musique, danse ou voix).

<sup>(5)</sup> En cas de double cursus, le cursus principal est celui dans lequel l'élève a le niveau le plus élevé.

## TARIFS ANNUELS 2018-2019 : MODALITÉS D'APPLICATION

### GÉNÉRALITÉS

La participation des familles au coût de l'enseignement (cotisation) comprend **des droits d'inscription et des frais de scolarité** qui sont annuels et forfaitaires.

### Les droits d'inscription

Les droits d'inscription sont dus par chacun des élèves, même lorsqu'ils sont membres d'une même famille. Ils sont **non remboursables** (sauf en cas d'impossibilité d'inscription dans la discipline souhaitée faute de place). Ces droits sont dus en intégralité, même en cas d'inscription en cours d'année. Ces frais s'élevaient à 21 euros (moins de 26 ans) et à 25 euros (plus de 26 ans). Ils doivent être impérativement réglés au moment du dépôt du dossier d'inscription et avant le début des cours. Si la famille bénéficie de réduction au titre du quotient familial, le montant des droits d'inscription sera ajusté lors de la facturation. La reprise des cours est arrêtée au lundi 10 septembre 2018 (sauf pour les élèves en CHAM : rentrée fixée le vendredi 7 septembre 2018).

### Les frais de scolarité

Les frais de scolarité sont dus pour l'année entière, même en cas d'abandon (voir § ci-dessous « Interruption de scolarité »). Ils sont payables dès réception de la facture envoyée en octobre. A la date du **1er octobre 2018**, la situation scolaire de l'élève est figée et les frais de scolarité donnent lieu à facturation avec les éléments de cotisation arrêtés à cette date. En cas d'inscription en cours d'année, les frais de scolarité sont calculés au prorata temporis sur la base de 1/9ème de mois d'enseignement.

Les élèves ayant obtenu un CEM ou un DEM, ainsi que les professeurs des écoles de musique du département de l'Yonne, qui s'inscrivent à une pratique d'orchestre seule (orchestre symphonique, d'harmonie ou Swing Band) sont exonérés de leur cotisation.

### MODALITÉS DE VERSEMENT

Les frais de scolarité sont à régler à réception de la facture. En cas de défaut de paiement, la Trésorerie d'Auxerre sera chargée du recouvrement des sommes dues. Les familles désirant un étalement du paiement des frais de scolarité devront en faire la demande, dès réception de la facture, auprès du régisseur qui leur en communiquera les modalités.

### CALCUL DU QUOTIENT

Le Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre offre aux usagers la possibilité de bénéficier d'un abattement des frais de scolarité en fonction du quotient familial. Les familles fourniront impérativement, au moment du dépôt du dossier, une photocopie de leur **avis d'imposition 2017** relatif aux **revenus 2016 du foyer**. Le quotient familial est calculé à partir du revenu brut imposable figurant sur la feuille d'imposition, divisé par 12, divisé par le nombre de personnes constituant le foyer. **A défaut de justificatif (avis d'imposition), le tarif maximum est appliqué.**

### INTERRUPTION DE SCOLARITÉ ET REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Tout abandon devra être signalé et motivé par un écrit adressé à la Direction. Sont considérés comme motifs légitimes d'abandon donnant lieu à remboursement : la **maladie** au-delà d'un mois constatée par certificat médical, le **déménagement** constaté par justificatif de changement d'adresse, et pour **raisons professionnelles**. Toute autre cause d'abandon devra être motivée par écrit, avant le 1er décembre 2018, auprès de la Direction du Conservatoire, qui statuera sur la demande. Le remboursement des frais de scolarité sera calculé au prorata temporis par mois entier (dans la limite de 50%), la moitié des frais de scolarité restant due. Les droits d'inscription sont non remboursables.

**GYMNASES****Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

<b>Complexe René Yves Aubin</b>	<b>TARIF</b>			
	Salle omnisports	Salle type "C"	Salle de judo	Salle de tennis de table
Location des salles				
demi-journée	613,90	557,25	289,45	196,75

<b>Complexe de sports et de loisirs Serge Mésonès</b>	<b>TARIF</b>			
	Salle omnisports	Mur d'escalade	Salle arts martiaux	Salle gym volontaire
Location des salles				
demi-journée	611,80	464,55	255,45	255,45

<b>Gymnase de la Noue</b>	<b>TARIF</b>
Location des salles	<b>Salle 40 X 20 m</b>
demi-journée	557,25

<b>Gymnases des boussicats, Bienvenu Martin</b>	<b>TARIF</b>
Location des salles	<b>Salle 30 X 20 m</b>
demi-journée	498,50

<b>Gymnase Rosoirs Léon Peigné</b>	<b>TARIF</b>
Location des salles	<b>Salle 10 X 20 m</b>
demi-journée	279,00

**Nota :**

Ces tarifs comprennent : L'éclairage des salles, la mise à disposition des vestiaires, le nettoyage avant et après la location

**\* La mise en place de la salle est à la charge de l'organisateur**

**\* Gratuité des installations :**

Ecoles maternelles et primaires auxerroises, centres de loisirs, équipements de territoire de la Ville d'Auxerre, associations sportives de la Ville d'Auxerre

**ACCUEILS PERISCOLAIRES**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT			Unité	TARIF
<b>Accueils périscolaires du matin</b>			Semaine/ enfant	2,60 €
Droit d'inscription				
<b>Accueils périscolaires du soir ou études</b>				
tranche de QF (*)			Fréquentation ponctuelle	Fréquentation mensuelle (à partir de 6 fréquentations)
0 €	à	499 €	1,50 €	8,00 €
500 €	à	699 €	2,50 €	13,00 €
700 €	à	949 €	3,00 €	18,00 €
950 €	à	1 499 €	4,00 €	23,00 €
1 500 €	et	plus	5,00 €	28,00 €

**RESTAURANTS MUNICIPAUX**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

			I – Restaurants scolaires	
tranche de QF (*)			tarif à l'unité (repas) pour les Auxerrois	tarif à l'unité (repas) pour les non Auxerrois
0 €	à	199 €	1,80 €	2,15 €
200 €	à	299 €	2,05 €	2,45 €
300 €	à	399 €	2,25 €	2,70 €
400 €	à	499 €	2,45 €	2,95 €
500 €	à	599 €	2,70 €	3,25 €
600 €	à	649 €	3,00 €	3,60 €
650 €	à	699 €	3,25 €	3,90 €
700 €	à	749 €	3,50 €	4,20 €
750 €	à	849 €	3,75 €	4,50 €
850 €	à	949 €	3,95 €	4,75 €
950 €	à	1 049 €	4,20 €	5,05 €
1 050 €	à	1 149 €	4,45 €	5,35 €
1 150 €	à	1 499 €	4,70 €	5,65 €
1 500 €	et	plus	4,95 €	5,95 €
<b>Enfants en occasionnel</b>			5,25 €	6,30 €
<b>Parents en occasionnel</b>			5,40 €	6,50 €
<i>N.B. Le tarif occasionnel des repas doit s'appliquer à titre exceptionnel</i>				
				Unité repas
<b>Tarifs « organismes » (placements en foyers, familles d'accueil)</b>				3,25 €
<b>Chauffeurs et enseignants</b>				5,40 €
<b>RESTAURATION SITE UNIVERSITAIRE</b>				
<b>II - IUT</b>	Arrêté municipal n° FB 085 du 31 août 2018			Unité repas
Etudiants titulaires de la carte CROUS - prix fixé annuellement par le CNOUS au <b>1er août de chaque année</b>				3,25 €
Etudiants ne relevant pas du CROUS - personnel IATOSS - professeur				6,90 €
Personnel IUT indice majoré égal ou inférieur à 465				5,40 €

(\*) le montant du quotient familial est fixé par la CAF ou la MSA. Il est révisable chaque année au 1er janvier



**CENTRES DE LOISIRS**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

tranche de QF (*)			tarif à l'unité pour les Auxerrois			tarif à l'unité pour les non Auxerrois		
			Accueil Péri-scolaire Du soir	mercredi après-midi sans repas	1/2 journée Vacances sans repas	Accueil Péri-scolaire Du soir	mercredi après-midi sans repas	1/2 journée Vacances sans repas
			par soir	par mercredi après-midi sans repas	par ½ journée	par soir	par mercredi après-midi sans repas	par ½ journée
0 €	à	199 €	0,25 €	1,20 €	1,30 €	0,30 €	1,45 €	1,55 €
200 €	à	299 €	0,30 €	1,30 €	1,40 €	0,35 €	1,55 €	1,70 €
300 €	à	399 €	0,35 €	1,35 €	1,45 €	0,40 €	1,60 €	1,75 €
400 €	à	499 €	0,45 €	1,40 €	1,50 €	0,55 €	1,70 €	1,80 €
500 €	à	599 €	0,50 €	1,45 €	1,55 €	0,60 €	1,75 €	1,85 €
600 €	à	649 €	0,60 €	1,50 €	1,60 €	0,70 €	1,80 €	1,90 €
650 €	à	699 €	0,70 €	1,55 €	1,65 €	0,85 €	1,85 €	2,00 €
700 €	à	749 €	0,75 €	1,80 €	1,90 €	0,90 €	2,15 €	2,30 €
750 €	à	849 €	0,80 €	1,95 €	2,05 €	0,95 €	2,35 €	2,45 €
850 €	à	949 €	0,90 €	2,10 €	2,20 €	1,10 €	2,50 €	2,65 €
950 €	à	1 049 €	1,20 €	2,40 €	2,50 €	1,45 €	2,90 €	3,00 €
1 050 €	à	1 149 €	1,40 €	2,70 €	2,80 €	1,70 €	3,25 €	3,35 €
1 150 €	à	1 499 €	1,65 €	3,30 €	3,40 €	2,00 €	3,95 €	4,10 €
1 500 €	et plus		1,80 €	4,20 €	4,30 €	2,15 €	5,05 €	5,15 €

(\*) le montant du quotient familial est fixé par la CAF ou la MSA. Il est révisable chaque année au 1er janvier

<b>Le service repas à l'unité est à ajouter</b>	
Tarif pour un enfant domicilié à Auxerrois	Tarif de la restauration scolaire
Tarif pour un enfant non auxerrois	

<b>Mini-camps (moins de 5 jours)</b>	
Sur Auxerre et hors Auxerre (repas compris)	Tarif fixé par arrêté municipal spécifique

Le délai de prévenance près de l'équipe de direction du (ou des) centre(s) de loisirs concerné(s) pour toute annulation de réservation, modification de réservation ou absence – avec ou sans repas – est de 48h.

En cas d'annulation de la réservation, de modification de celle-ci ou d'absence - même avec justificatif – le 1<sup>er</sup> jour réservé compris le repas si celui-ci était aussi réservé, ne sera pas déduit de la facture (jour de carence).

Toute annulation de réservation non signalée par la famille à l'équipe de direction du (ou des) centre (s) donnera lieu à facturation de chaque jour réservé compris le repas si celui-ci était aussi réservé.

**ACTIVITES ET ANIMATIONS DANS LES EQUIPEMENTS DE TERRITOIRE /  
CENTRES SOCIAUX / MAISONS DE QUARTIER**

**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Atelier nécessitant des achats de la part de la structure, avec une production que les usagers utilisent pour leur propre consommation (brico, cuisine, ...)	Séance ou à l'œuvre selon la thématique de l'atelier	1,50
Activité permanente avec intervenants extérieurs portée par l'équipement (hors actions liées aux projets sociaux et/ou subventionnés)	La séance	1,50
Entrée à la piscine (pour tous et sur tout le Département de l'Yonne)	Entrée	1,00
Activité de loisirs, avec droits d'entrée (ciné, bowling, patinoire, ...)	Unité pour les enfants entre 3 et 10 ans	1,50
	Unité à partir de 11 ans	2,50
Séjour collectif adolescents avec hébergement	Par jour	5,00
Repas mensuel de l'équipement (hors animation de quartier) ou prix repas adulte lors de sortie quand pris en charge par la structure	Repas pour auxerrois	14,00
	Repas pour non auxerrois	19,00
Aquagym Seniors	Cotisation année scolaire	30,00
Activité gymnastique permanente avec intervenants extérieurs de l'équipement de territoire Centre Ville/ Conches Clairions	La séance	1,50
Photocopie (sans lien avec les activités du centre, hors CV et lettre de motivation – dans la limite de 10)	la feuille A4	0,15
Place pour tout type de spectacle figurant à la programmation du Théâtre d'Auxerre	Spectacle tout public	6,00
	Spectacle jeune public	1,50

Tarifs selon quotient familial	Sorties (hors Auxerre) en groupe portées par l'équipement		Sorties seniors (+ 60 ans), avec repas (hors Auxerre)	
	avec droit d'entrée	sans droit d'entrée		
	Unité par enfant entre 3 et 10 ans	Unité à partir de 11 ans	Unité	Unité
0 € 0 499 €	1,00	2,00	1,00	26,00
500 € 0 699 €	2,00	4,00	2,00	29,00
700 € 0 949 €	3,00	6,00	3,00	32,00
950 € 0 1 499 €	4,00	8,00	4,00	35,00
1 500 € et plus	5,00	10,00	5,00	38,00

Tarif maximum appliqué pour les Non-Auxerrois

Si pas de justificatif de quotient familial alors le tarif maximum sera appliqué

En cas d'annulation du fait de l'utilisateur, il n'y aura ni remboursement, ni report de la sortie ou de l'activité payée, sauf présentation d'un certificat médical.

Le paiement de la sortie est obligatoire à minima 3 jours ouvrés avant la date de celle-ci. Dans le cas où le paiement ne serait pas réalisé dans ce délai, l'équipement proposera la place à la 1<sup>ère</sup> personne de la liste d'attente.

**MAISON PAUL BERT - SALLES DE REUNION****date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

<b><i>Salles Léonie 15 places maximum</i></b>		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	4,08	0,82	<b>4,90</b>
	Non auxerroise	4,92	0,98	<b>5,90</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	7,25	1,45	<b>8,70</b>
	Non auxerroise	8,08	1,62	<b>9,70</b>

<b><i>Salles Pauline et Henriette 19 places maximum</i></b>		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	4,33	0,87	<b>5,20</b>
	Non auxerroise	5,17	1,03	<b>6,20</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	8,58	1,72	<b>10,30</b>
	Non auxerroise	9,42	1,88	<b>11,30</b>

<b><i>Salle Anna 90 places maximum</i></b>		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	6,92	1,38	<b>8,30</b>
	Non auxerroise	7,75	1,55	<b>9,30</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	10,33	2,07	<b>12,40</b>
	Non auxerroise	11,17	2,23	<b>13,40</b>

Localisation auxerroise : Auxerre, Vaux, Laborde, Jonches et Les Chesnez

**PASSAGE SOUFFLOT - SALLES DE REUNION****date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

<b>Salle Carré (14 places maximum)</b>		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	4,08	0,82	<b>4,90</b>
	Non auxerroise	4,92	0,98	<b>5,90</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	7,50	1,50	<b>9,00</b>
	Non auxerroise	8,33	1,67	<b>10,00</b>

<b>Salle Seguin (19 places maximum)</b>		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	4,33	0,87	<b>5,20</b>
	Non auxerroise	5,17	1,03	<b>6,20</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	8,17	1,63	<b>9,80</b>
	Non auxerroise	9,00	1,80	<b>10,80</b>

<b>Salle Surugue (100 places maximum)</b>		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	6,58	1,32	<b>7,90</b>
	Non auxerroise	7,50	1,50	<b>9,00</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	10,08	2,02	<b>12,10</b>
	Non auxerroise	10,92	2,18	<b>13,10</b>

Localisation auxerroise : Auxerre, Vaux, Laborde, Jonches et Les Chesnez

**MAISON DES CHESNEZ****date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

30 places maximum		Coût horaire en journée					
		Salle			Forfait Week-End		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
<i>Associations Des Chesnez</i>	<i>Les Chesnez</i>	gratuit			25,00	5,00	<b>30,00</b>
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	5,17	1,03	<b>6,20</b>	66,92	13,38	<b>80,30</b>
	Non auxerroise	6,04	1,21	<b>7,25</b>	73,00	14,60	<b>87,60</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	8,58	1,72	<b>10,30</b>	99,58	19,92	<b>119,50</b>
	Non auxerroise	9,46	1,89	<b>11,35</b>	108,17	21,63	<b>129,80</b>

Localisation auxerroise : Auxerre, Vaux, Laborde, Jonches et Les Chesnez

Pour les locations en week-end, une caution de 300 euros sera demandée à l'utilisateur

Toute annulation à moins de 15 jours de la manifestation sera facturée à hauteur de 50 % du montant total de la réservation

**ABBAYE SAINT-GERMAIN**  
**SALLE DE CONFERENCE****Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

<i>Demandeur</i>	Coût horaire	
	<i>Localisation</i>	TARIF
Frais de gestion		30,00
Frais de location pour Personnes morales	Auxerroise	90,00
	Non auxerroise	130,00
Frais de location pour Association	Auxerroise	40,00
	Non auxerroise	60,00

**SALLES VAULABELLE****date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

<b>Salle de conférence</b> 144 places-sono		Forfait horaire de gestion			Coût horaire entre 8h et 22h			Coût horaire entre 22h à 4h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	13,58	2,72	<b>16,30</b>	20,58	4,12	<b>24,70</b>	27,50	5,50	<b>33,00</b>
	Non auxerroise	14,42	2,88	<b>17,30</b>	23,25	4,65	<b>27,90</b>	29,17	5,83	<b>35,00</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	18,92	3,78	<b>22,70</b>	30,08	6,02	<b>36,10</b>	37,79	7,56	<b>45,35</b>
	Non auxerroise	20,58	4,12	<b>24,70</b>	32,58	6,52	<b>39,10</b>	41,21	8,24	<b>49,45</b>

<b>Salle principale</b> 450 places		Forfait horaire de gestion			Coût horaire entre 8h et 22h			Coût horaire entre 22h à 4h		
<i>Demandeur</i>	<i>localisation</i>	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	20,58	4,12	<b>24,70</b>	30,92	6,18	<b>37,10</b>	44,67	8,93	<b>53,60</b>
	Non auxerroise	21,50	4,30	<b>25,80</b>	32,67	6,53	<b>39,20</b>	48,92	9,78	<b>58,70</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	29,17	5,83	<b>35,00</b>	44,67	8,93	<b>53,60</b>	65,25	13,05	<b>78,30</b>
	Non auxerroise	31,75	6,35	<b>38,10</b>	48,92	9,78	<b>58,70</b>	72,08	14,42	<b>86,50</b>

<b>Local traiteur</b>		Forfait horaire de gestion			Coût horaire entre 8h et 22h			Coût horaire entre 22h à 4h		
<i>Demandeur</i>	<i>localisation</i>	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Associations de type « Loi 1901 »	Auxerroise	5,75	1,15	<b>6,90</b>	14,58	2,92	<b>17,50</b>	18,08	3,62	<b>21,70</b>
	Non auxerroise	6,58	1,32	<b>7,90</b>	16,33	3,27	<b>19,60</b>	19,75	3,95	<b>23,70</b>
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	8,33	1,67	<b>10,00</b>	20,58	4,12	<b>24,70</b>	25,75	5,15	<b>30,90</b>
	Non auxerroise	9,17	1,83	<b>11,00</b>	22,33	4,47	<b>26,80</b>	28,33	5,67	<b>34,00</b>

<b>Prestation supplémentaire</b>		HT	TVA	TTC
Utilisation de la sonorisation	Forfait	25,00	5,00	<b>30,00</b>

Localisation auxerroise : Auxerre, Vaux, Laborde, Jonches et Les Chesnez

Toute annulation à moins de 15 jours de la manifestation sera facturée à hauteur de 30 % du montant total de la réservation

**SALLE DE FORMATION INFORMATIQUE**  
**20 RUE PAUL BERT**

date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

<i>Salle formation informatique 20 rue Paul Bert</i>	Coût horaire		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
Groupement d'Intérêt Public e-Bourgogne	20,83	4,17	<b>25,00</b>

**CNFPT Antenne de l'Yonne**  
**MAISON PAUL BERT – SALLES DE REUNION**

date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

<i>Salles Léonie (15 places maximum)</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
CNFPT – Antenne de l'Yonne	3,17	0,63	<b>3,80</b>

<i>Salles Pauline et Henriette (19 places maximum)</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
CNFPT – Antenne de l'Yonne	4,00	0,80	<b>4,80</b>

<i>Salle Anna (90 places maximum)</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
CNFPT – Antenne de l'Yonne	10,92	2,18	<b>13,10</b>

Salles louées sans gardien, sur une base de 7 h/jour

**SALLE DES GARDES**

date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

<i>Salle</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
Personnes morales auxerroises de droit public ou privé	5,83	1,17	<b>7,00</b>

**CAVE DE L'HOTEL RIBIERE**

date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

<i>Salle</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
Personnes morales auxerroises de droit public ou privé	5,83	1,17	<b>7,00</b>

**SALLE POLYVALENTE DE LABORDE**

date d'application : 1er janvier 2019

Demandeur	localisation	Manifestation	Coût horaire journée ou soirée en semaine sans local traiteur			Coût horaire journée ou soirée en semaine avec local traiteur			Week-End avec local traiteur		
			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Personne morale	auxerroise	but non lucratif	10,33	2,07	<b>12,40</b>	15,50	3,10	<b>18,60</b>	185,42	37,08	<b>222,50</b>
	non auxerroise	but non lucratif	13,75	2,75	<b>16,50</b>	18,92	3,78	<b>22,70</b>	296,17	59,23	<b>355,40</b>
Particulier	auxerrois		10,33	2,07	<b>12,40</b>	15,42	3,08	<b>18,50</b>	185,42	37,08	<b>222,50</b>
	non Auxerrois		13,75	2,75	<b>16,50</b>	18,92	3,78	<b>22,70</b>	296,17	59,23	<b>355,40</b>
Association et CE	auxerroise	de Laborde			<b>gratuit</b>			<b>gratuit</b>			<b>51,50</b>
		but non lucratif	8,58	1,72	<b>10,30</b>	12,92	2,58	<b>15,50</b>	175,00	35,00	<b>210,00</b>
	non auxerroise	but non lucratif	10,00	2,00	<b>12,00</b>	18,33	3,67	<b>22,00</b>	285,00	57,00	<b>342,00</b>

Pour les locations en week-end, une caution de 300 euros sera sollicitée auprès des utilisateurs

Toute annulation à moins de 15 jours de la manifestation sera facturée à hauteur de 50 % du montant total de la réservation

**MAISON DE VAUX**date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

Demandeur	localisation	Manifestation	1/2 journée ou soirée en semaine			Forfait Week-End		
			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Personne morale	auxerroise	but lucratif	-	-		-	-	-
		but non lucratif	66,67	13,33	<b>80,00</b>	122,50	24,50	<b>147,00</b>
	non auxerroise	but lucratif	-	-	-	-	-	-
		but non lucratif	104,17	20,83	<b>125,00</b>	247,50	49,50	<b>297,00</b>
Particulier	auxerrois		66,67	13,33	<b>80,00</b>	122,50	24,50	<b>147,00</b>
	non Auxerrois		104,17	20,83	<b>125,00</b>	247,50	49,50	<b>297,00</b>
Association et CE	auxerroise	de Vaux			<b>gratuit</b>			<b>gratuit</b>
		but non lucratif	66,67	13,33	<b>80,00</b>	122,50	24,50	<b>147,00</b>
	non auxerroise	but lucratif	-	-	-	-	-	-
		but non lucratif	104,17	20,83	<b>125,00</b>	247,50	49,50	<b>297,00</b>

Pour les locations en week-end, une caution de 300 euros sera sollicitée auprès des utilisateurs



**EQUIPEMENTS DE TERRITOIRES ET MAISONS DE QUARTIERS****LOCATION DE SALLES**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	ASSOCIATIONS				HABITANTS					
		Du quartier	Hors quartier			Du quartier			Hors quartier		
			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
<b>Maison de quartier Rive droite</b>			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Grande salle	vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
Grande salle et office	vacation	Gratuit	161,67	32,33	194,00	97,50	19,50	117,00	183,33	36,67	220,00
<b>Maison de quartier Saint Siméon</b>			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Grande salle, salle de réunion 1, 2 ou 3	Vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
Grande salle et cuisine	Vacation	Gratuit	161,67	32,33	194,00	97,50	19,50	117,00	183,33	36,67	220,00
<b>Equipement de territoire des Rosoirs</b>			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Grande salle	Vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
<b>Equipement de territoire Sainte-Geneviève/Brichères/Boussicats</b>			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Grande salle, petites salles	vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
Grande salle et office	vacation	Gratuit	161,67	32,33	194,00	97,50	19,50	117,00	183,33	36,67	220,00
<b>Equipement de territoire Piedalloues/Saint Julien/Saint Amâtre</b>			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Petite salle	vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
Grande salle et office	vacation	Gratuit	161,67	32,33	194,00	97,50	19,50	117,00	183,33	36,67	220,00
Salle polyvalente du cadran	vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00

Toutes les locations seront accompagnées de deux chèques de caution :  
150 € pour le ménage et le tri sélectif  
450 € pour les dégradations et interventions de la société de surveillance

**MARCHES**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>DROITS DE PLACE</b>		
<b><i>1 - MARCHE DE L'ARQUEBUSE ET SAINTE-GENEVIEVE</i></b>		
Case (abonnés)	Trimestre	209,00
Case tarif préférentiel (sur case désignée par arrêté municipal)	Trimestre	133,00
Table Arquebuse – (abonnés) par unité de table (1ère table)	Trimestre	56,40
Table (suivante) Arquebuse – (abonnés) par unité de table	Trimestre	30,30
Emplacement alimentaire Sainte-Genève – abonnés (1er mètre)	ml/trimestre	18,30
Emplacement alimentaire Sainte-Genève – abonnés (1er mètre) avec barnum	ml/trimestre	23,30
Emplacement alimentaire Sainte-Genève – abonnés (mètre suivant) par unité	ml/trimestre	14,90
Emplacement alimentaire Sainte-Genève – abonnés (mètre suivant) avec barnum	ml/trimestre	20,00
Emplacement alimentaire Sainte-Genève – par tranche de 2m	tranche 2m/Marché	6,00
Emplacement alimentaire Sainte-Genève tranche suivante – par tranche de 2m	tranche 2m/Marché	4,60
Table de 2 mètres	Journée	10,10
Vente ou étalage sur l'esplanade le mardi	1 m	2,10
	2 m	2,60
	3 m	3,20
	4 m	4,20
	5 m	4,90
	6 m	5,40
	7 m	6,00
	8 m	6,60
	9 m	7,10
	10 m	7,60
	11 m	8,10
	12 m	8,40
	mètres supplémentaires	0,80
	Vente ou étalage sur l'esplanade le vendredi et dimanche à Sainte-Genève	1 m
2 m		2,60
3 m		3,30
4 m		4,40
5 m		5,50
6 m		6,60
7 m		7,20
8 m		8,00
9 m		8,30
10 m		8,80
11 m		9,40
12 m		10,50
mètres supplémentaires		1,10
Posticheurs, démonstrateurs	unité/marché	10,50
Exposition pour vente de véhicules	Véhicule/marché	15,00

**MARCHES**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

<b>OBJET DU DROIT</b>	<b>UNITE</b>	<b>TARIF</b>
<b>2 - MARCHÉ A CIEL OUVERT (MACO)</b>	ml/jour	4,80
Marché à ciel ouvert – 1er mètre( par unité)	ml/trimestre	38,50
Marché à ciel ouvert – mètres suivants (par unité)	ml/trimestre	30,00
<b>3 – COMMERCANTS NON SEDENTAIRES CENTRE VILLE</b>		
Non alimentaire	ml/jour	4,30
Saisonniers au trimestre	ml/jour	4,10
Saisonniers (vente de produits saisonniers...)	ml/jour	8,20
<b>4 – COMMERCANTS NON SEDENTAIRES EXTRA-MUROS</b>		
<b>Etalages (ml) autres (m2)</b>		
<b>Tous les jours de la semaine</b>		
Non alimentaire	ml/jour	4,10
Saisonniers au trimestre	ml/jour	4,10
Saisonniers (vente de produits saisonniers...)	ml/jour	8,10
<b>5 – CAMELOTS « AJA »</b>		
Abonnés – Pour les rencontres à domicile du championnat de France de Ligue 2	forfait/saison	294,50
Occasionnels – Quelle que soit la nature des rencontres sportives	Par match	53,00
<b>6 – ELECTRICITE (branchement sur ville)</b>		
Electricité (branchement sur ville)	1 marché/trimestre	23,90
	2 marchés/trimestre	35,00
	3 marchés/trimestre	46,10
	4 marchés/trimestre	56,40

Tout trimestre ou abonnement commencé est dû dans sa totalité

**FETES FORAINES - FOIRES**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>DROITS DE PLACE, INSTALLATIONS FORAINES</b>		
<b>1 - Situation Extra-muros - Pâques – Toussaint</b>		
Durée de la fête les 200 premiers m2	m2/foire	1,75
<b>2 - Situation Intra-Muros</b>		
<b>3 - Fête foraine de mai</b>		
Durée de la fête, les 200 premiers m2	m2/semaine	3,50
Durée de la fête, les m2 suivants	m2/semaine	1,40
Jours supplémentaires accordés par le Maire les 200 premiers m <sup>2</sup>	m2/semaine	1,30
Jours supplémentaires accordés par le Maire les m <sup>2</sup> suivants	m2/semaine	0,55
Electricité des manèges	Tension demandée x intensité demandée x temps d'utilisation x tarif en watt	0,14660
Caravanes greffées non affiliées à un métier : électricité + eau	Forfait durée de la fête	15,00
<b>4 - Foire Saint Martin</b>		
Marchands forains et étalagistes	ml/jour	8,40
Véhicule automobile	Véhicule/jour	30,00
Etalage pratiqué par le bénéficiaire du fond de commerce au droit et en façade de son établissement		gratuit

\* toute période commencée est due dans sa totalité

## VENTE SUR DOMAINE PUBLIC ET AUTRES UTILISATIONS

Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>I – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC « OCCASIONNEL »</b>		
Occupation sur places, voies publiques, trottoirs, jardins, parcs, parkings, équipements sportifs extérieurs, etc...		
Règle générale : gratuité accordée aux associations auxerroises pour les manifestations à but non lucratif ; gratuité accordée pour les actions reconnues d'utilité publique (don du sang, causes nationales....)		
<b>1°) Situation extra-muros</b>		
- Distribution de flyers publicitaires	Présence/jour	15,50
< 14 m2	Forfait/jour	15,50
< 50 m2	Forfait/jour + m <sup>2</sup> au dessus du 14 <sup>eme</sup> m <sup>2</sup> /jour	1,80
- de 51 à 500 m2	par jour	88,00
- par tranche de 500 m2 supplémentaires	par jour	88,00
<b>2°) Situation intra-muros</b>		
- Distribution de flyers publicitaires	Présence/jour	15,50
< 14 m2	Forfait/jour	15,50
< 100 m2	Forfait/jour + m <sup>2</sup> au dessus du 14 <sup>eme</sup> m <sup>2</sup> /jour	1,80
- par tranche de 100 m2 supplémentaires	par jour	44,60
<b>3°) Parkings de plus de 50 places hors centre Ville (La Noue, esplanade de l'Arquebuse, Guillet, Roscoff...)</b>		
- de 1 à 10 m2	m2/jour	1,20
- par tranche de 100 m2 supplémentaires	par jour	44,60
<b>4°) Voitures publicitaires à vocation commerciale</b>		
Non sonorisées	Véhicule/jour	40,40
<b>5°) Spectacles sous chapiteaux (extra muros)</b>		
Petits chapiteaux (moins de 200 m2)	Jour	22,30
Chapiteaux de 200 m2 à 1 000 m2	Jour	44,50
Chapiteaux de 1 001 m2 à 2 000 m2	Jour	98,00
Chapiteaux de 2 001 m2 à 3 000 m2	Jour	197,50
Chapiteaux de plus de 3 000 m2	Jour	241,00
Cirque de plus de 1 000 m <sup>2</sup>	Jour	875,00
<b>6°) Consommables</b>		
- Electricité	Tension demandée x intensité demandée x temps d'utilisation x tarif en watt	0,14660
<b>II – CONSIGNES A VELOS SECURISEES</b>		
Droit de location	mois	3,00
	trimestre	9,00
	semestre	18,00
	annuel	36,00
Caution pour attribution d'une clé pour les consignes	caution pour clé	15,00
Pénalités pour non restitution de la clé	Unité	320,00

## VENTE SUR DOMAINE PUBLIC ET AUTRES UTILISATIONS

Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>III – ETALAGES (terrasses, étalages, mobiliers)</b>		
<b>1 - Terrasses et étalages</b>		
<b><i>Ouvertes sur trottoir sans aménagement</i></b>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	29,90
* extra-muros	m2 ou ml/an	10,10
<b><i>Ouvertes sur trottoir avec aménagement</i></b>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	72,00
* extra-muros	m2 ou ml/an	41,20
<b><i>Fermées</i></b>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	112,50
* extra-muros	m2 ou ml/an	43,50
<b><i>Contre terrasse saisonnière</i></b>		
Période du 1 <sup>er</sup> avril au 1 <sup>er</sup> novembre		
* intra-muros	m2 ou ml/saison	51,50
* extra-muros	m2 ou ml/saison	21,00
<b><i>Contre terrasse annuelle</i></b>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	72,00
* extra-muros	m2 ou ml/an	41,20
<b>2 – Mobilier (portants, chevalets, roulotte...)</b>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	28,80
* extra-muros	m2 ou ml/an	9,60
<b>3 – Véhicules de livraison de restauration rapide</b>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	72,00
* extra-muros	m2 ou ml/an	41,20
* tout m2 ou ml entamé est dû dans sa totalité. Les tarifs ne peuvent pas être fractionnés.		
<b>IV – TAXIS ET VÉHICULES DE PETITES REMISES</b>		
droit de stationnement	véhicule/an	219,70
<b>V – VOIE D'ACCES PLACE ET PARKINGS</b>		
Badge d'accès parking Marie Noël	caution/unité	11,00
Badge d'accès Place de la Gare Saint-Gervais	caution/unité	50,00
Borne automatique "mail commercial" de Sainte-Geneviève	caution/unité	50,00
Caution des télécommandes dédiées aux traversées piétonnes équipées de signal piéton pour les personnes malvoyantes	caution/unité	50,00
Télécommande parking Foyer Gouré pour les institutions, personnes morales publiques et privées	caution/unité	50,00
Télécommande parking du Foyer Gouré pour les véhicules de service du Centre Communal d'Action Sociale d'Auxerre pour nécessité de service	caution/unité	Gratuit
Bornes électriques – clé pour accès	caution/unité	53,00

## VENTE SUR DOMAINE PUBLIC ET AUTRES UTILISATIONS

Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>VI – AUTOCARS LIGNES REGULIERES</b>		
Stationnement annuel avec emplacement dédié aux lignes régulières autocaristes inter-urbaines	Emplacement / an	658,00
<b>VII - VENTES SUR DOMAINE PUBLIC PERENNES</b>		
<u>majorations</u> applicables conformément au règlement de terrasses et étalages pour dépassement de surface autorisée ou installation non conforme 1 <sup>er</sup> constat		
*intra-muros	m2 ou ml/ Constat	16,50
*extra-muros	m2 ou ml/ Constat	5,40
<u>majorations</u> applicables conformément au règlement de terrasses et étalages pour dépassement de surface autorisée ou installation non conforme constats suivants		
*intra-muros	m2 ou ml/ Constat	49,35
*extra-muros	m2 ou ml/ Constat	16,50
<u>Tarifs</u> applicables pour installations non autorisées		
*intra-muros	m2 ou ml/ Constat	49,35
*extra-muros	m2 ou ml/ Constat	16,50
<u>Tarifs</u> applicables pour installations non autorisées délai prescrit par la mise en demeure		
*intra-muros	m2 ou ml/ Constat	76,40
*extra-muros	m2 ou ml/ Constat	24,50
<u>majoration</u> applicable pour l'utilisation d'une place de parking payante sans autorisation	par place	493,40
<b>VIII – PARCELLE DE JARDIN A SAINT SIMEON</b>		
Parcelle de 40 m2	Année	20,60
Parcelle de 50 m2	Année	25,75
Parcelle de 60 m2	Année	30,90
Parcelle de 70 m2	Année	36,00
Parcelle de 90 m2	Année	46,35
Parcelle de dimension intermédiaire	m2/Année	0,55
<p>N.B. : « La perception des redevances majorées en cas d'installation non conforme, de dépassement de la surface autorisée ou d'installation non autorisés ne vaut pas autorisation implicite d'occuper le domaine public, par conséquent, les infractions seront poursuivies selon les textes en vigueur (article L.116-1 et suivant du code de la voirie routière) »</p> <p>N.B. Les prix annuels peuvent être ramenés à une occupation trimestrielle à la demande de l'utilisateur Dans ce cas, la base de calcul est le prix divisé par 4 (trimestre) majoré de 10 %</p> <p>N.B. : la notion intra muros concerne l'ensemble du secteur compris entre les boulevards Vauban, 11 Novembre, Davout, Vaulabelle, Quais de l'Yonne (intégrés), boulevard de la chaînette. La notion extra muros concerne l'ensemble du secteur Ville, Hameaux et Vaux hors secteur intra muros et parkings.</p>		

**PARKINGS PAYANTS**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>DROIT DE STATIONNEMENT</b> 1°) Résidents de l'agglomération centrale	mois	16,50
	trimestre	49,00
	semestre	98,00
	Année	198,00
2°) Interventions professionnelles de courte durée	mois	32,00
	trimestre	74,00
	semestre	128,00
	Année	210,00
Cartes de stationnement pour les institutions, personnes morales publiques et privées	Carte	2,00
Rechargement des cartes de stationnement pour les institutions, personnes morales publiques et privées	Rechargement	16,00

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF		
		Tarif HT	TVA	Tarif TTC
<b>DROIT DE STATIONNEMENT – PARKING DU PONT</b>				
* Boxes	Année	440,42	88,08	528,50
	semestre	226,67	45,33	272,00
	Trimestre	125,42	25,08	150,50
	Mois	49,17	9,83	59,00
	caution	pas de TVA		60,00
* Emplacements	Année	269,17	53,83	323,00
	semestre	136,67	27,33	164,00
	Trimestre	81,67	16,33	98,00
	Mois	33,50	6,70	40,20
	caution	pas de TVA		38,00
<b>Stationnement journée : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h : 1<sup>ère</sup> tranche 30 mn</b>	30 mn	gratuit		
Au delà par tranche de 15 mn	15 mn	0,25	0,05	0,30
Le parking sera gratuit tous les jours de la semaine du lundi au samedi entre 12 h et 14 h ainsi que les dimanches et jours fériés toute la journée		gratuit		
<b>Stationnement nuit entre 20 h et 8 h : 1<sup>ère</sup> tranche 30 mn</b>	30 mn	gratuit		
Au delà par tranche de 15 mn	15 mn	0,17	0,03	0,20
<b>Ticket perdu</b>		34,33	6,87	41,20

**SANITAIRES PUBLICS**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
DROIT D'UTILISATION		0,40



**PARKINGS PAYANTS – HORODATEURS**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

Stationnement en centre ville, par véhicule	<b>30 minutes gratuites</b>				
<b>OBJET DU DROIT</b>	<b>Unité en minute</b>	<b>Tarif</b>	<b>Unité en minute</b>	<b>Tarif</b>	
<b>HORODATEURS ZONE VERTE</b>	6	0,10	138	2,40	
	12	0,20	144	2,50	
	18	0,30	<b>150</b>	<b>2,60</b>	
	24	0,40	155	2,70	
	<b>30</b>	<b>0,50</b>	160	2,80	
	36	0,60	165	2,90	
	42	0,70	170	3,00	
	48	0,80	175	3,10	
	54	0,90	<b>180</b>	<b>3,20</b>	
	<b>60</b>	<b>1,00</b>	186	3,30	
	66	1,10	192	3,40	
	72	1,20	198	3,50	
	78	1,30	204	3,60	
	84	1,40	<b>210</b>	<b>3,70</b>	
	<b>90</b>	<b>1,50</b>	215	3,80	
	95	1,60	220	3,90	
	<b>Le montant du Forfait Post-Stationnement est fixé à 20 €</b>	100	1,70	225	4,00
		105	1,80	230	4,10
		110	1,90	235	4,20
		115	2,00	<b>240</b>	<b>4,30</b>
	<b>120</b>	<b>2,10</b>			
	126	2,20	<b>270</b>	<b>20,00</b>	
	132	2,30			

**PARKINGS PAYANTS – HORODATEURS**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

Stationnement en centre ville, par véhicule	<b>30 minutes gratuites</b>			
<b>OBJET DU DROIT</b>	<b>Unité en minute</b>	<b>Tarif</b>	<b>Unité en minute</b>	<b>Tarif</b>
	6	0,10	114	3,70
	12	0,20	116	3,80
	18	0,30	118	3,90
	24	0,40	<b>120</b>	<b>4,00</b>
	30	0,50	122	4,10
	36	0,60	124	4,20
	42	0,70	126	4,30
	48	0,80	128	4,40
	54	0,90	130	4,50
	<b>60</b>	<b>1,00</b>	132	4,60
	62	1,10	134	4,70
	64	1,20	136	4,80
	66	1,30	138	4,90
	68	1,40	140	5,00
	70	1,50	142	5,10
	72	1,60	144	5,20
	74	1,70	146	5,30
	76	1,80	148	5,40
	78	1,90	<b>150</b>	<b>5,50</b>
	80	2,00	152	5,60
	82	2,10	154	5,70
	84	2,20	156	5,80
	86	2,3	158	5,90
	88	2,4	<b>160</b>	<b>6,00</b>
	<b>90</b>	<b>2,50</b>	162	6,10
	92	2,60	164	6,20
	94	2,70	166	6,30
	96	2,80	168	6,40
	98	2,90	<b>170</b>	<b>6,50</b>
	100	3,00	172	6,60
	102	3,10	174	6,70
	104	3,20	176	6,80
	106	3,30	178	6,90
	108	3,40	<b>180</b>	<b>7,00</b>
	110	3,50		
	112	3,60	<b>210</b>	<b>20,00</b>

**HORODATEURS  
ZONE ROUGE**

**Le montant du Forfait Post-Stationnement  
est fixé à 20 €**

**PARKINGS PAYANTS – HORODATEURS HT**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

Stationnement parking de la Tournelle, par véhicule									
OBJET DU DROIT	30 minutes gratuites								
	Unité en minute	TARIF HT	TVA	TARIF TTC	Unité en minute	TARIF HT	TVA	TARIF TTC	
<b>HORODATEURS ZONE JAUNE</b> Parking de la Tournelle	6	0,08	0,02	0,10	138	1,92	0,38	2,30	
	12	0,17	0,03	0,20	144	2,00	0,40	2,40	
	18	0,25	0,05	0,30	<b>150</b>	<b>2,08</b>	<b>0,42</b>	<b>2,50</b>	
	24	0,33	0,07	0,40	156	2,17	0,43	2,60	
	30	0,42	0,08	0,50	162	2,25	0,45	2,70	
	36	0,50	0,10	0,60	168	2,33	0,47	2,80	
	42	0,58	0,12	0,70	174	2,42	0,48	2,90	
	48	0,67	0,13	0,80	<b>180</b>	<b>2,50</b>	<b>0,50</b>	<b>3,00</b>	
	54	0,75	0,15	0,90	186	2,58	0,52	3,10	
	<b>60</b>	<b>0,83</b>	<b>0,17</b>	<b>1,00</b>	192	2,67	0,53	3,20	
	66	0,92	0,18	1,10	198	2,75	0,55	3,30	
	72	1,00	0,20	1,20	204	2,83	0,57	3,40	
	78	1,08	0,22	1,30	<b>210</b>	<b>2,92</b>	<b>0,58</b>	<b>3,50</b>	
	84	1,17	0,23	1,40	216	3,00	0,60	3,60	
	<b>90</b>	<b>1,25</b>	<b>0,25</b>	<b>1,50</b>	222	3,08	0,62	3,70	
	96	1,33	0,27	1,60	228	3,17	0,63	3,80	
	<b>Le montant du Forfait Post-Stationnement est fixé à 20 €</b>	102	1,42	0,28	1,70	234	3,25	0,65	3,90
		108	1,50	0,30	1,80	<b>240</b>	<b>3,33</b>	<b>0,67</b>	<b>4,00</b>
		114	1,58	0,32	1,90				
<b>120</b>		<b>1,67</b>	<b>0,33</b>	<b>2,00</b>	<b>480</b>	<b>4,17</b>	<b>0,83</b>	<b>5,00</b>	
126		1,75	0,35	2,10					
	132	1,83	0,37	2,20	<b>510</b>	<b>16,67</b>	<b>3,33</b>	<b>20,00</b>	

**VOIRIE**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>I - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>		
<b>Occupation temporaire :</b>		
* Pour travaux, dépôts matériaux ou matériel, échafaudages suspendus ou sur pieds, abris-bennes, intérieurs de clôtures provisoires et en général pour toute occupation quelconque du domaine public nécessité par l'exécution de travaux		
- le 1 <sup>er</sup> jour	Forfait	15,00
- par jour supplémentaire	m2/jour	1,15
<b>* stationnement exceptionnel pour travaux</b>		
- camionnette, petit fourgon, nacelle seule,...		
- 1 <sup>er</sup> jour	unité/jour	15,00
- du 2 <sup>ème</sup> au 5 <sup>ème</sup> jours	unité/jour	6,20
- du 6 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup> jours	unité/jour	9,30
- au delà	unité/jour	14,00
- benne, petit camion-benne, camion nacelle,...		
- 1 <sup>er</sup> jour	unité/jour	17,00
- du 2 <sup>ème</sup> au 5 <sup>ème</sup> jours	unité/jour	7,70
- du 6 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup> jours	unité/jour	11,35
- au delà	unité/jour	15,00
- camion ("six roues", benne..)		
- 1 <sup>er</sup> jour	unité/jour	19,00
- du 2 <sup>ème</sup> au 5 <sup>ème</sup> jours	unité/jour	9,30
- du 6 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup> jours	unité/jour	13,40
- au delà	unité/jour	15,50
<b>* stationnement exceptionnel pour déménagements</b>		
- camion traditionnel		
- 1 <sup>er</sup> jour	unité/jour	15,00
- jour complémentaire	unité/jour	6,20
- camion traditionnel +monte meubles		
- 1 <sup>er</sup> jour	unité/jour	18,35
- jour complémentaire	unité/jour	7,70
- camion semi-remorque		
- 1 <sup>er</sup> jour	unité/jour	21,20
- jour complémentaire	unité/jour	9,30
- camion + remorque (ensemble routier)		
- 1 <sup>er</sup> jour	unité/jour	22,15
- jour complémentaire	unité/jour	10,80
<b>Déménagement le dimanche</b>		gratuit
Pénalité pour non déclaration d'ouverture et de fin de chantier ou défaut d'autorisation de voirie		180,00
<b>Marquises et auvents, droit d'installation :</b>		
* Jusqu'à 0,80 m	unité	15,00

**VOIRIE**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
* au-delà de 0,80 m	m2	19,00
<b>Signalétique des entreprises</b>		
* droit d'occupation du domaine public pour installation de lattes :	m2/an	14,20
N.B. : Pour l'application des droits ci-dessus, les fractions de mètres seront facturées pour un mètre si elles sont de 50 cm et au-dessus et pour 50 cm si elles sont moindres Non restitution ou détérioration du matériels prêtés En cas de prêt de matériel (barrières, panneaux de signalisation...) pour un délai fixé entre la Ville et le locataire, les matériels non restitués ou détériorés feront l'objet d'un recouvrement administratif du montant des matériels majoré forfaitairement pour frais de gestion + 10 €		Coût du matériel ou la réparation + 10 €
<b>II - COUPURE DE CIRCULATION</b>		
* jusqu'à une heure	heure	15,45
* jusqu'à deux heures	2 heures	34,50
* Une demi-journée	1/2 journée	57,90
* Une journée	1 journée	128,85
* Une journée et demie	1 jour 1/2	185,70
* Deux jours	2 jours	242,55
* Deux jours et demi	2 jours 1/2	300,55
* Trois jours	3 jours	356,30
* Trois jours et demi	3 jours 1/2	415,30
* Quatre jours	4 jours	470,00
* Quatre jours et demi	4 jours 1/2	530,00
* Cinq jours	5 jours	584,50
par 1/2 journée supplémentaire au delà de 5 jours		58,00
* Pénalités pour non déclaration d'ouverture et de fin de chantier ou défaut d'autorisation de voirie		404,15
<b>III - VENTE DE NUMEROS DE VOIRIE (renouvellement)</b>		
* 1 <sup>ère</sup> plaque	Pièce	gratuit
* Plaque avec trous	Pièce	15,00
<b>IV – AFFICHAGE TEMPORAIRE</b>		
Affichage non pérenne : associatif et culturel	1 à 20 affiches	gratuit
	21 à 100 affiches	65,90
Affichage non pérenne : commercial	1 à 20 affiches	33,00
	21 à 100 affiches	109,30
<b>Retrait des affiches</b>		
affichage non collé	par affiche	5,70
affichage collé	par affiche	16,00

**CIMETIERES**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>CONCESSIONS</b>		
<b>Cimetières d'Auxerre : Les Conches/Saint-Amâtre : sections Dunand et Legueux Cimetière de Laborde Cimetière de Vaux</b>		
Concession perpétuelle	3m2	3 780,00
Concession cinquantenaire	3m2	1 344,00
Concession trentenaire	3m2	498,00
Concession quinquennale	3m2	213,00
<b>Cimetière Saint-Amâtre : sections ancien et nouveau</b>		
Concession perpétuelle	4m2	5 028,00
Concession cinquantenaire	4m2	1 779,00
Concession trentenaire	4m2	654,00
Concession quinquennale	4m2	273,00
<b>CAVEAU URNE, COLUMBARIUM pour tous les cimetières</b>		
Case de columbarium	La case	972,00
Concession caveau urne ou case de columbarium		
Concession cinquantenaire	concession	897,00
Concession trentenaire	concession	327,00
Concession quinquennale	concession	132,00
<b>Cimetières des Conches et de Saint-Amâtre : attribution d'une télécommande permettant l'ouverture de la barrière (sauf personne justifiant d'un taux d'invalidité au moins égal à 80 %)</b>	Caution	40,00
<b>TAXES FUNERAIRES ET DROITS DIVERS</b>		
<b>Caveau provisoire :</b>		
Droit fixe		31,00
Séjour des corps en caveau provisoire		
* Jusqu'à 60 jours	jour	3,55
* Du 61ème au 90ème jour	jour	3,95
<b>Taxes et droits divers</b>		
* Taxes d'inhumation/crémation		11,90
* Taxe de transport de corps		10,55
* Vacances funéraires au Commissaire de Police (tarif encadré par la loi 2008-1350 du 13 décembre 2008 - article 5)		22,00

**CRÉMATORIUM**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

OBJET DU DROIT	TARIF
<b>I – PRESTATIONS DE BASE CREMATORIUM</b>	
1 - Crémation adulte	521,00
2 - Crémation enfant jusqu'à 12 ans	204,00
3 - Crémation personnes dépourvues de ressources domiciliées à Auxerre	-
4 - Crémation après inhumation inférieure à 5 ans	527,00
5 - Crémation après inhumation supérieure à 5 ans	441,00
6 - Crémation administrative à la demande d'une collectivité Conteneur > 1.20 mètres, 100kg maxi	441,00
7 - Crémation administrative à la demande d'une collectivité Conteneur < 1.20 mètres, 50kg maxi	306,00
8 - Crémation de pièces anatomiques Conteneur <30 kg ou 100l	306,00
9 - Crémation de pièces anatomiques Conteneur <60 kg ou 200l	441,00
<b>II PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
1- Location de la salle de recueillement et accompagnement (gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans)	98,00
2- Location salle pour obsèques sans crémation	153,00
3- Utilisation de la salle de convivialité	55,00
4- Prestation de restauration : café, thé, brioche pour 20 personnes	51,00
5- Autres prestations de restauration : Service traiteur (organisation / nettoyage)	31,00
6 - Conservation temporaire de l'urne au crématorium (gratuit les 3 premiers mois) : forfait du 4ème au 12ème mois	92,00
7 – Accueil – personnel de portage	gratuit
8 – Remise de l'urne	gratuit
9 – Supplément pour le samedi après-midi en cas d'exception	gratuit
<b>Grille tarifaire de la Chambre funéraire</b>	
Admission en chambre funéraire	123,00
Séjour d'une journée en case réfrigérée	31,00
Séjour d'une journée en salon funéraire	37,00
Présentation temporaire en salon funéraire Forfait sur la durée du séjour	25,00
Admission en chambre funéraire et mise à disposition d'une case réfrigérée pour le compte d'un établissement de santé, par période	86,00
Utilisation du laboratoire de thanatopraxie	61,00
<b>Grille tarifaire du Jardin cinéraire</b>	
<b>Dispersion</b>	
Dispersion dans l'espace aménagé	98,00
<b>Gravure</b>	
Gravure sur l'arche en granit « arc-en-ciel »	613,00
Gravure sur galet, pour 10 ans	429,00
<b>Inhumation de l'urne</b>	
Inhumation d'une urne au pied d'un rosier dans l'espace « Pontigny », par période de 10 ans renouvelable	613,00
Inhumation d'une urne au pied d'un rosier dans l'espace « central », par période de 10 ans renouvelable	735,00
Inhumation d'une urne sous plaque de granit identifiée par une plaque en bronze dans l'espace « des pas japonais », par période de 10 ans renouvelable	466,00

**LOCATION DE MATERIEL**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019

Objet du droit	Ayant droit	Forfait	TARIF
<b>Prise en charge</b>		par demande	6,00
<b>frais de gestion</b>		par demande	2,20
Praticables, podium par 2m <sup>2</sup>	associations et personnes Morales Auxerre	semaine	10,30
Scène mobile 30 m <sup>2</sup>	associations et personnes Morales Auxerre	semaine	206,00
Panneau électoral, grille d'exposition, urne, isolement	tous	semaine	10,70
Barrières (2,5 m ou 2 m ou chantier) Tables pliantes (1,80 m ou 2m ou plateaux 3m) Bancs, Panneaux signalétiques, porte-sacs		semaine	2,90
Chaises pliantes (métallique ou plastique)		semaine	1,70
Drapeau pavoisement		semaine	6,30
Abris		semaine	75,20
Matériel électrique ou de sonorisation	associations et Personnes Morales Auxerre	semaine	34,00
Bacs roulants 770 litres :		par collecte	24,00
* collectés en ordures ménagères			
* collectés en tri sélectif		par collecte	11,00
Caisson 10 m <sup>3</sup>		semaine	18,00
Chalet 3 ou 4 m	associations et Personnes Morales Auxerre	1 <sup>ère</sup> semaine	391,40
		2 <sup>ème</sup> semaine	298,70
		3 <sup>ème</sup> semaine	226,60
		semaine supplém.	154,50

Gratuité du matériel, de la livraison et du montage accordée aux associations organisant une manifestation non commerciale sur le territoire de la commune d'Auxerre

La facturation des frais de transport et de montage sera réalisée sur la base des volumes de matériels demandés et des coûts horaires municipaux agents et véhicules

Les prestations de transport et de montage ne sont réalisées que sur le territoire de la commune d'Auxerre

Pénalités pour matériels non rendus ou cassés : Le coût de réparation ou de remplacement sera facturé



**INTERVENTIONS DES AGENTS DE LA VILLE  
ET AUTRES PRESTATIONS**

**Date d'application : 1er janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Coût horaire d'intervention d'un agent de la Ville jour (7 h - 22 h)	heure	35,00
Coût horaire d'intervention d'un agent de la Ville nuit (22 h - 7h)	heure	43,70
Coût horaire d'intervention d'un agent service maintenance mécanique	heure	45,90
Coût horaire d'intervention d'un agent de la Ville dimanche et jour férié tombant un week-end	heure	52,50
Coût horaire d'intervention d'un agent de la Ville jour férié de la semaine	heure	70,00
Utilisation VP (véhicule particulier) - VU (véhicule utilitaire) hors main d'oeuvre	heure	3,20
Utilisation véhicule utilitaire + (fourgon PTAC 3,5 t) hors main d'oeuvre	heure	5,15
Utilisation PL (poids lourds) hors main d'oeuvre	heure	16,50
Utilisation PL (poids lourds) spécialisé hors main d'oeuvre	heure	18,50
Utilisation balayeuse, engin hors main d'oeuvre	heure	24,70
Utilisation petits engins hors main d'oeuvre	heure	12,35
Utilisation de petits engins portés hors main d'oeuvre	heure	3,50

**LOGEMENTS - FRAIS DE CHAUFFAGE ET D'ENERGIE**

**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>Participation aux frais de chauffage des logements et des locaux chauffés collectivement</b>		
* Le m2 de logement attribué	m2/mois	1,66

**TIRAGE DE DOCUMENT**

**Date d'application : 1er janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<b>PHOTOCOPIE</b>		
- format A 4	Page	0,15
- format A 3	Page	0,60
Enregistrement sur support électronique (tarif fixé par décret)	Disquette (selon possibilité)	1,83
	CD ROM	2,75
Duplicata livret de famille en cas de perte, vol, détérioration ou destruction	Livret de Famille	15,50
Reproduction de photographie	photographie	25,00

**PISTE DE PREVENTION ROUTIERE**

**Date d'application : 1er janvier 2019**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Utilisation de la piste de prévention routière sis Place Achille Ribain	Vacation 2 heures	30,00